

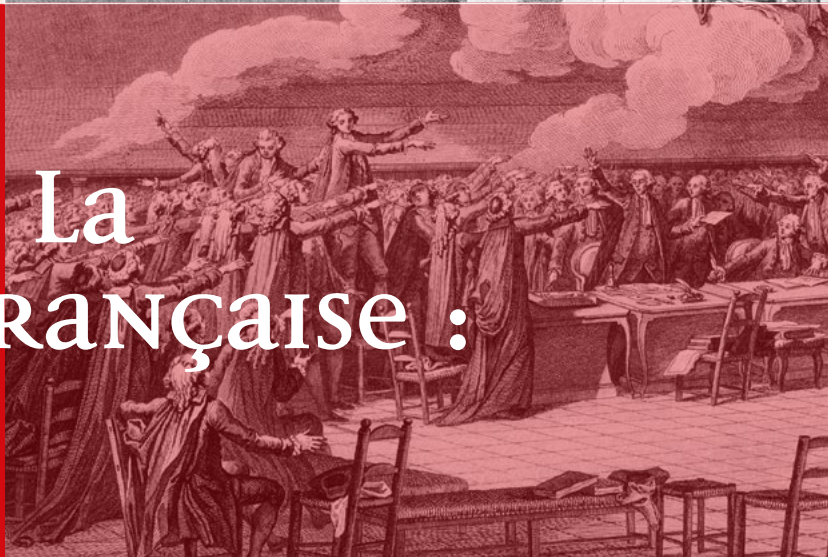
# CAHIER GÉNÉRAL

*Des Remontrances, Plaintes & Demandes  
du Tiers-État des trois Sièges de Dax,  
Saint-Sever & Bayonne, formant la Séné-  
chaussée des Landes, réduit conformément  
au Règlement de SA MAJESTÉ du 24  
Janvier 1789, pour être remis aux Dépu-  
tés de cet Ordre. Et par eux porté aux  
Assemblées Nationales, le 27 Juillet  
1789, par l'Ordonnance du Roi du même jour.*

LIVRET DU JEUNE VISITEUR  
SECONDAIRE  
CORRIGÉ



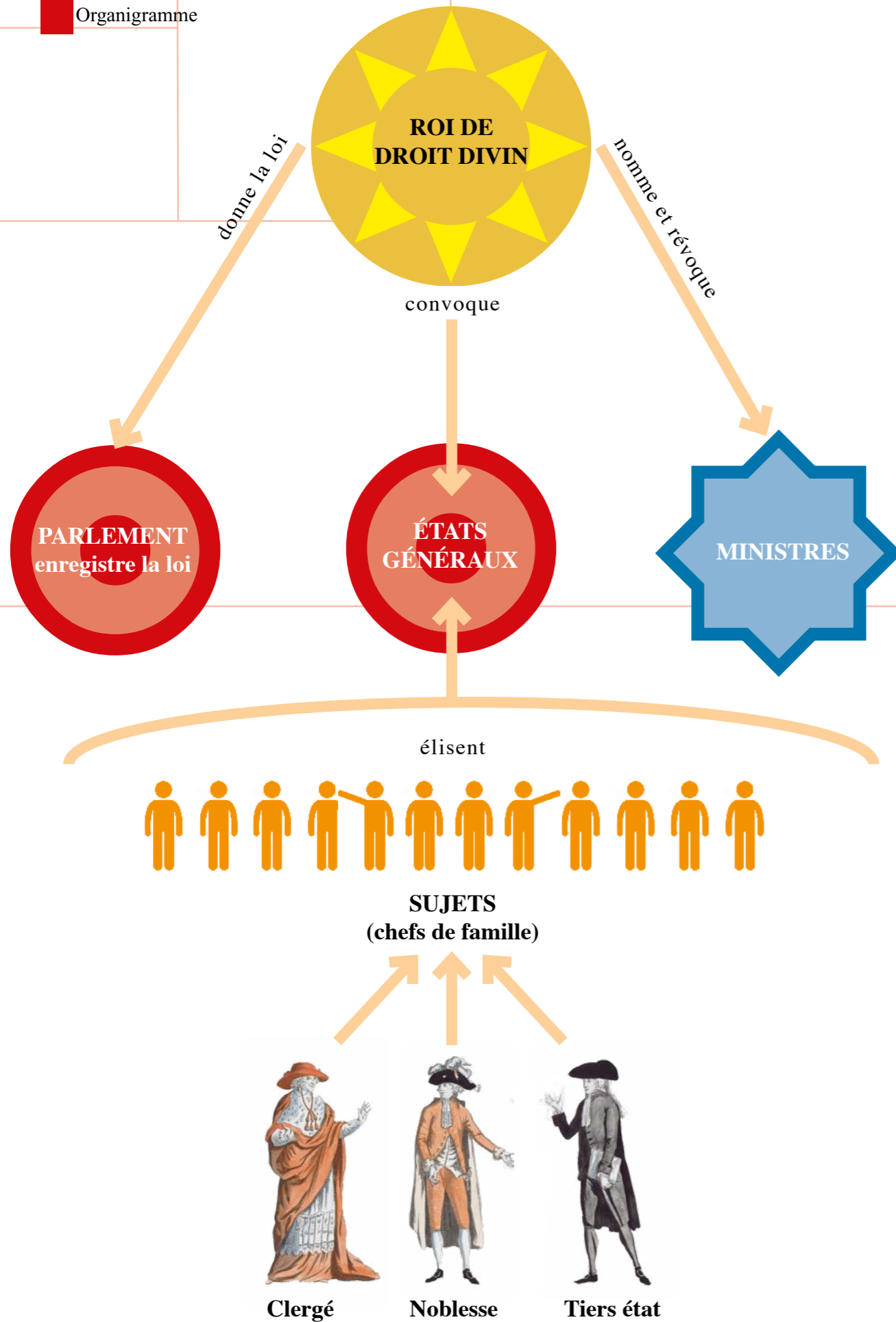
# Les Landes et La révolution française : 1789-1799



# Les expériences politiques de La révolution

## 1 MONARCHIE ABSOLUE DE DROIT DIVIN (jusqu'en 1791)

Organigramme



1 En observant l'organigramme, comment peut-on qualifier la monarchie ?

*Elle est absolue.*

2 Quand les sujets peuvent-ils participer à la vie politique ?

*Lors de la convocation des États généraux.*

3 Comment la société est-elle divisée ? Précisez.

*En trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état.*

4 Par quel moyen sont-ils représentés aux États généraux ?

*Par l'élection.*

5 Comment le vote est-il acquis aux États généraux ? Cochez la bonne réponse.

par ordre     par tête

6 Les décisions aux États généraux sont-elles contraignantes pour le roi ?

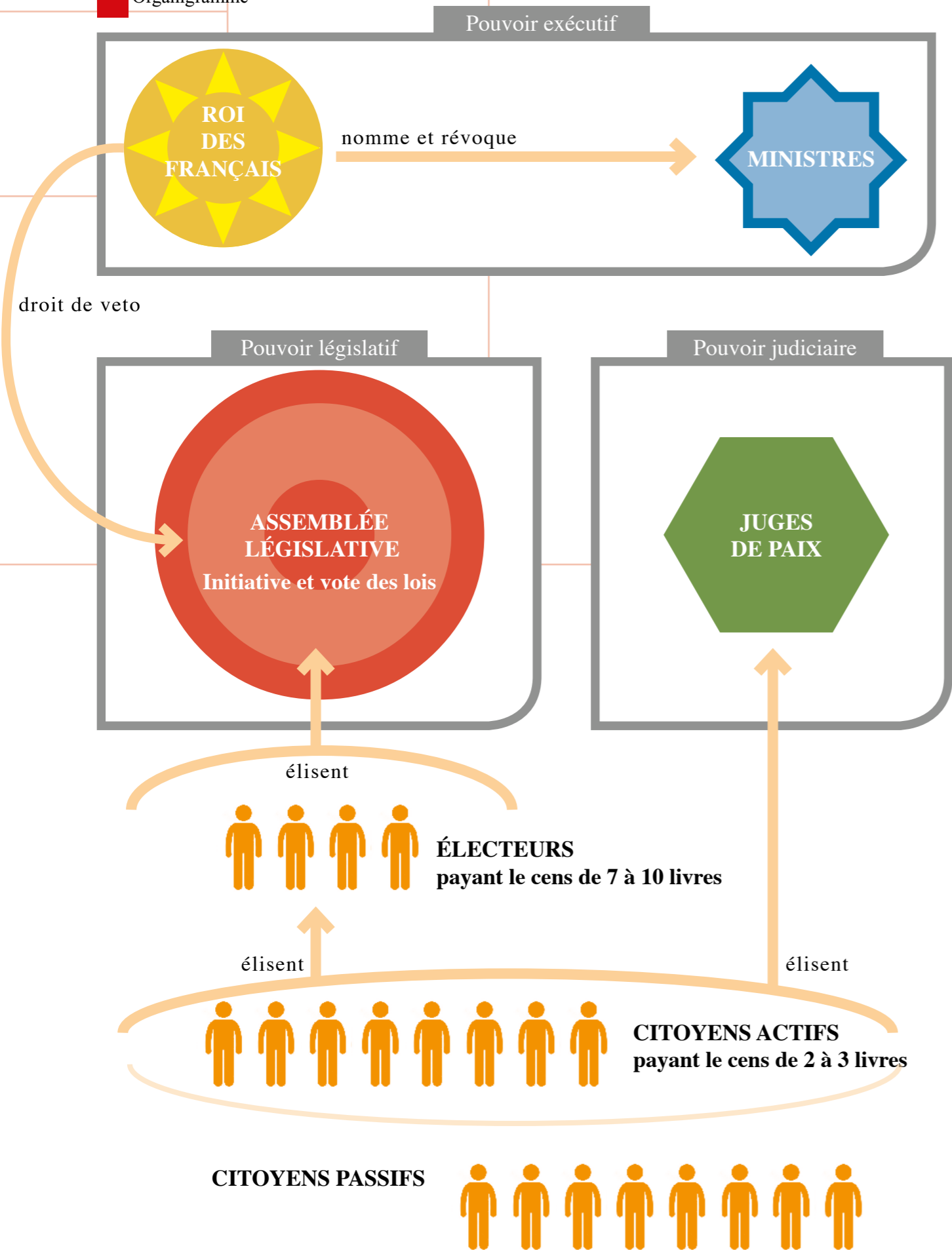
*Non.*

7 Déduisez-en les pouvoirs détenus par le roi. Nommez-les.

*Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Il détient également le pouvoir judiciaire par les lettres de cachet, non représenté sur l'organigramme.*

## 2 MONARCHIE CONSITUTIONNELLE (1791-1792)

Organigramme



❶ Quel est le texte fondateur qui définit les institutions, leur rôle, leur fonctionnement ?  
*La Constitution du 3 septembre 1791.*

❷ Quelle institution nouvelle voit-on apparaître dans cet organigramme ?  
*L'assemblée législative.*

❸ Entourez les trois pouvoirs en les nommant.

❹ Quel est le premier pouvoir ? Pourquoi ?  
*Le pouvoir législatif car il établit la loi et son application.*

❺ Quel est le moyen qui permet de régler une crise entre les pouvoirs législatif et exécutif ?  
*Le droit de veto.*

❻ Comment les députés de l'Assemblée législative sont-ils désignés ? Argumentez.  
*Par l'élection. Les électeurs, élus par les citoyens actifs, élisent les députés.*

❼ Quelle distinction peut-on faire entre les citoyens ? Justifiez.  
*Il y a des citoyens actifs et des passifs. Les citoyens actifs paient le cens.*

❽ Quel droit est donné aux citoyens actifs ?  
*Ils participent à la vie politique par l'élection.*

❾ Qui est exclu de la vie politique ?  
*Les femmes, les enfants et les hommes qui ne paient pas suffisamment d'impôt.*

❿ Cochez la bonne réponse

En vous appuyant sur la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et l'organigramme de la monarchie constitutionnelle, peut-on affirmer que les citoyens sont :

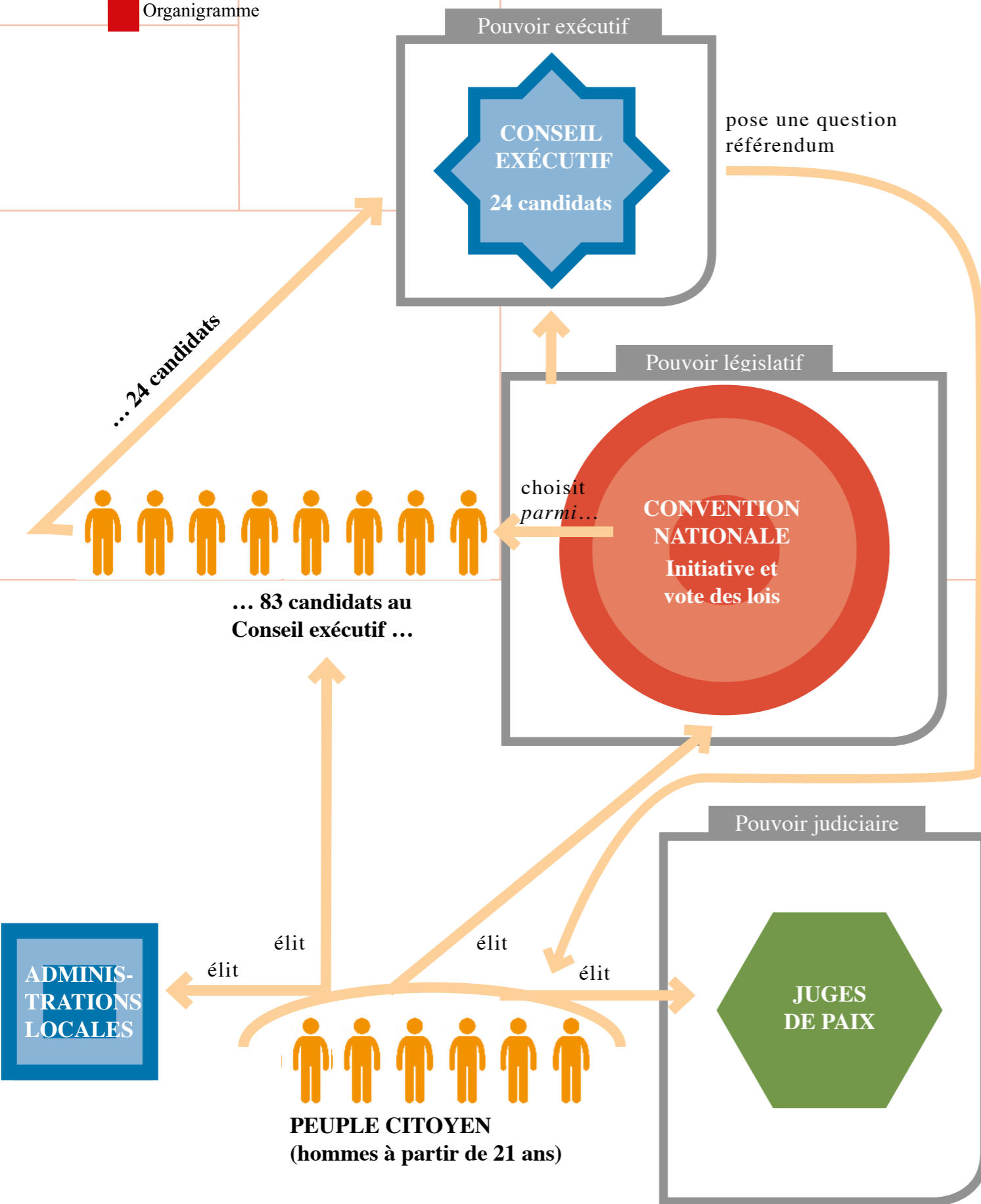
- égaux devant la loi : égalité civile  vrai  faux
- égaux dans la vie politique : égalité politique  vrai  faux

⓫ La Nation est-elle souveraine ? Pourquoi ?

*Non, puisque l'Assemblée législative ne représente pas la totalité de la population française.*

### 3 RÉPUBLIQUE (1792-1793)

Organigramme



*Un projet sans réalisation concrète : la constitution de 1793\**

1 A partir de la lecture du document ci-dessous, complétez l'organigramme (noms des institutions et les flèches manquantes) :

« L'Assemblée législative\*\* serait élue au suffrage universel direct pour un an. Le Conseil exécutif de vingt-quatre membres serait choisi par l'Assemblée législative parmi quatre-vingt-trois candidats au suffrage universel. L'exercice de la souveraineté nationale serait élargi par l'institution du référendum. Dans les communes et les départements, les conseils demeureraient mais seraient élus au suffrage universel ainsi que les juges. »

D'après G. Lefebvre. *La Révolution française*, PUF, 1968.

\*Cette constitution votée par la Convention en juillet 1793 ne fut jamais appliquée à cause de la Terreur puis de la chute des Montagnards.

\*\*Assemblée législative appelée Convention.

2 Entourez les 3 pouvoirs en les nommant.

3 Comment est élue la convention nationale ?

*Au suffrage universel masculin.*

4 Pourquoi peut-on dire que le pouvoir exécutif a une légitimité démocratique ?

*Parce que le Conseil exécutif est composé de 24 membres choisis parmi 83 candidats élus au suffrage universel. Le pouvoir exécutif des institutions locales est issu du suffrage universel.*

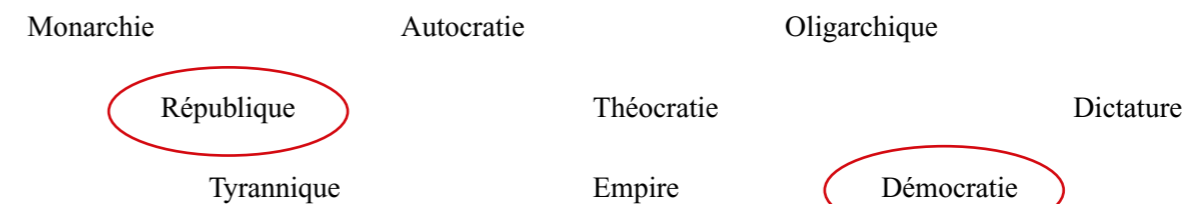
5 Par quel moyen le peuple citoyen devait-il être consulté directement ?

*Par le référendum.*

6 Pourquoi peut-on dire que l'égalité est devenue un droit politique ?

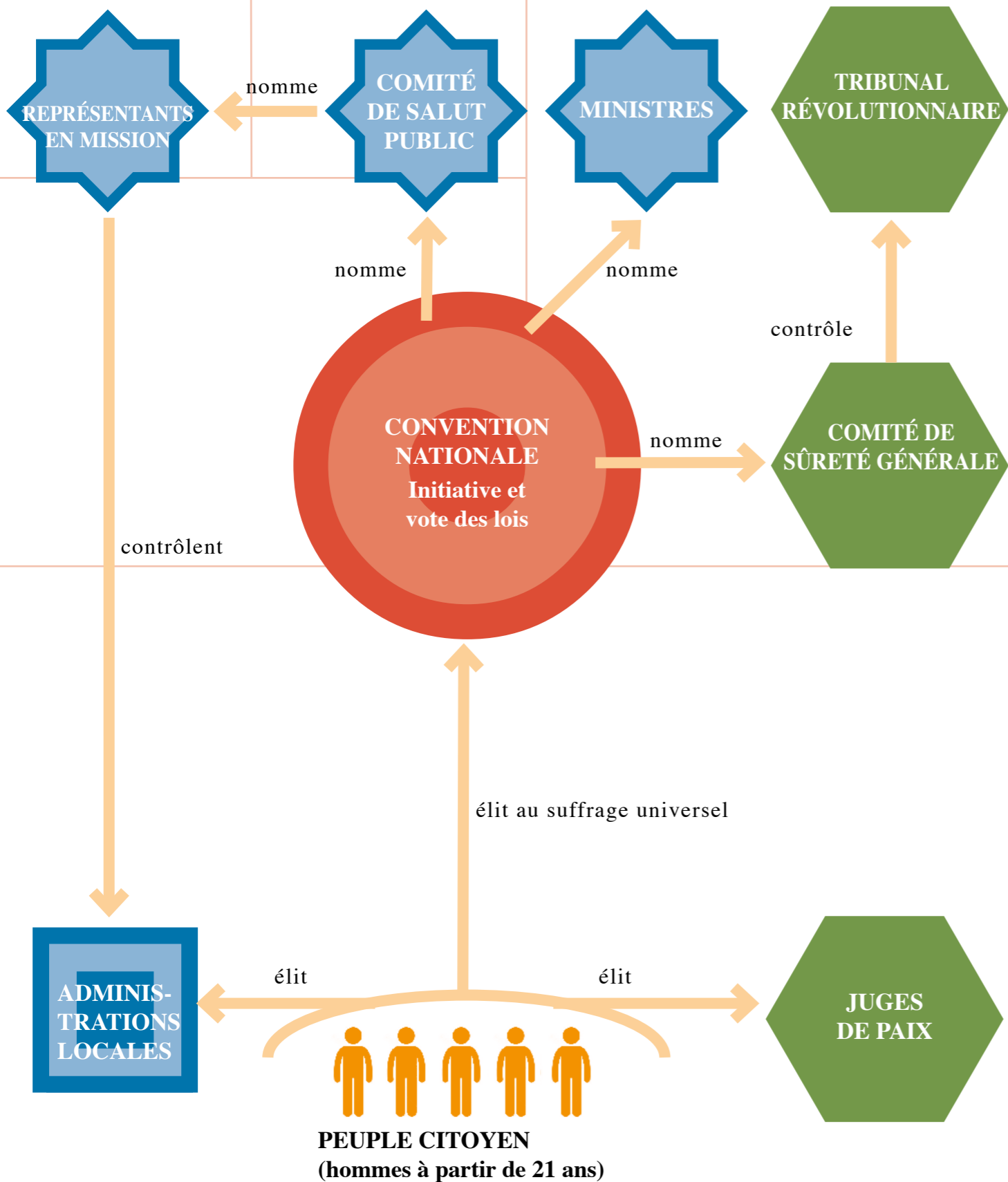
*Parce qu'il n'y a plus que des citoyens actifs et plus de discrimination par la fortune.*

7 Entourez les termes qui désignent ce régime politique



#### 4 GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE DE LA TERREUR (1793-1794)

Organigramme



1 Observez l'organigramme et complétez le tableau ci-dessous :

		POUVOIR EXÉCUTIF	POUVOIR LÉGISLATIF	POUVOIR JUDICIAIRE
Institutions maintenues	Niveau national	Ministres	Convention nationale	
	Niveau local	Administrations locales		Juges de paix
Institutions nouvelles	Niveau national	Comité de salut public Représentants en mission		Comité de sûreté générale Tribunal révolutionnaire
	Niveau local			

2 Pourquoi peut-on dire que l'État est centralisé ?

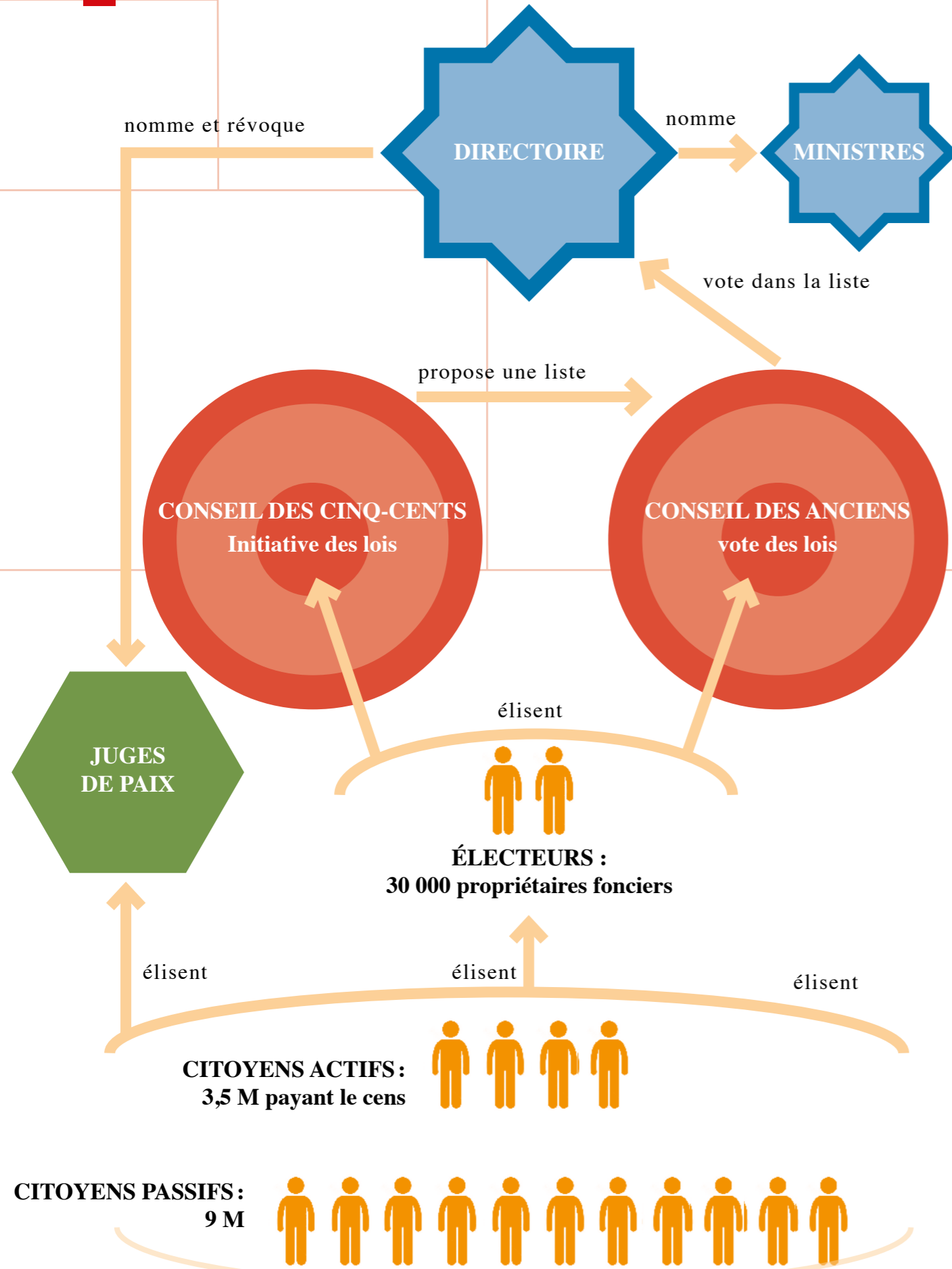
Parce que toutes les institutions nouvelles fondées par la Terreur se trouvent à l'échelon national ; l'échelon local est contrôlé sur la plan exécutif et judiciaire par les représentants en mission.

3 Comment peut-on qualifier ce régime ?

Autoritaire.

# 5 RÉPUBLIQUE DES PROPRIÉTAIRES (1795-1799)

Organigramme



1 Quel est le suffrage permettant la mise en place du pouvoir législatif ?

*Le suffrage censitaire au deuxième degré.*

2 Est-ce que ce type de suffrage était présent dans d'autres expériences politiques antérieures ?

*Oui, pendant la monarchie constitutionnelle.*

3 Que pouvez-vous en déduire ? Pourquoi ce régime politique s'intitule « La République des propriétaires ? »

*Il y a eu un retour en arrière sur l'égalité politique.*

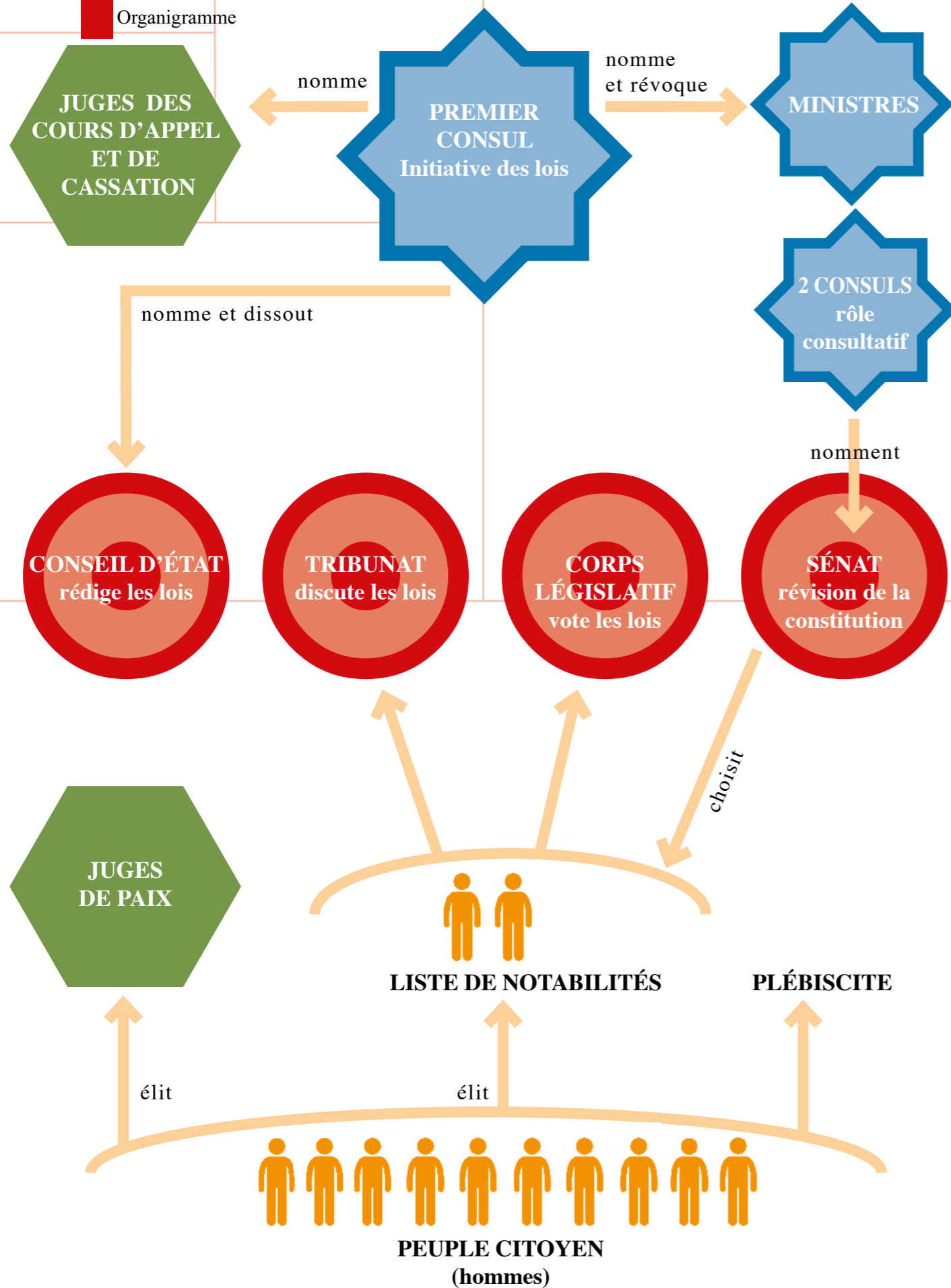
*Ce régime s'intitule « La République des propriétaires » parce qu'il n'y a pas de roi élu et que la base électorale est constituée uniquement de propriétaires fonciers.*

4 A qui est confié le pouvoir législatif ? Nommez ce type de division.

*Aux deux Conseils. On parle de bicamérisme.*

## 6 LE CONSULAT (1799-1804)

Organigramme



1 À la suite de quel événement cette constitution a-t-elle été rédigée ?

À la suite du coup d'État du 18 brumaire, Bonaparte soutenu par l'armée impose cette nouvelle constitution.

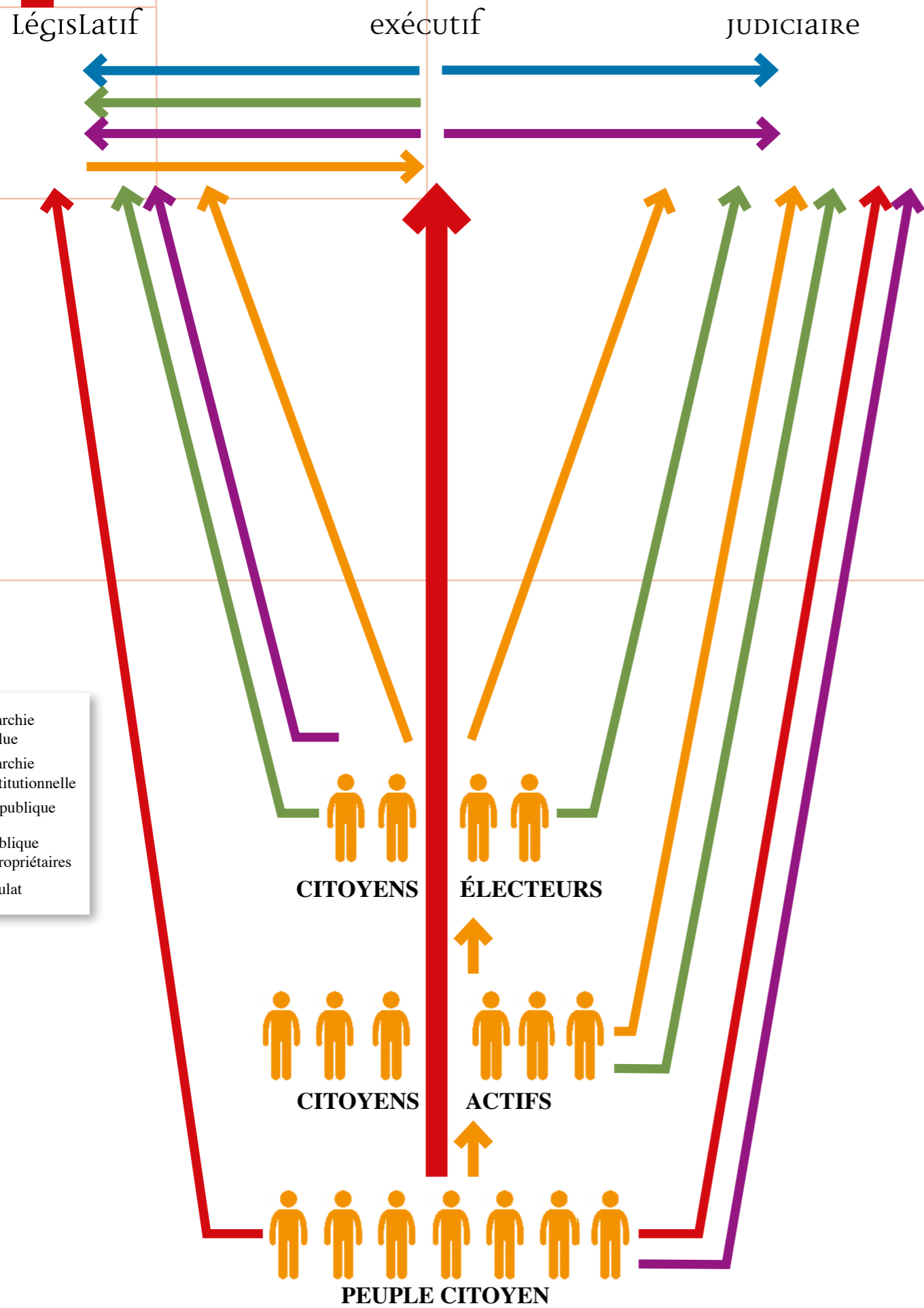
2 Quelles sont les caractéristiques de ce régime ? Cochez les bonnes réponses.

- Régime autoritaire  vrai  faux
- Régime modéré  vrai  faux
- Régime avec un exécutif fort  vrai  faux
- Régime avec un législatif fort  vrai  faux

3 Qu'est-ce qui permet de dire que le pouvoir est centralisé ?

- Quatre institutions se partagent le pouvoir législatif.  vrai  faux
- Le Premier consul nomme les juges des plus hautes juridictions.  vrai  faux
- Les deux autres consuls ont un rôle consultatif.  vrai  faux
- Les citoyens votent pour des candidats choisis par le Sénat.  vrai  faux

**Vous trouverez ci-dessous un organigramme synthétique reprenant toutes les expériences politiques de 1789 à 1804 organisées autour des trois pouvoirs.**



**1** Cochez, pour chaque période politique révolutionnaire, de quoi émane le pouvoir exécutif ?

	HÉRÉDITÉ	peuple	POUVOIR MILITAIRE
Monarchie absolue 9 juillet 1789	×		
Monarchie constitutionnelle 9 juillet 1789 - 21 septembre 1792	×		
1 <sup>re</sup> République 21 septembre 1792 - septembre 1794		×	
République des propriétaires septembre 1794 - 1799		×	
Le Consulat 1799 - 1804			×

**2** Quel élément a disparu ?

*L'hérédité du pouvoir donc la monarchie.*

**3** Quel système politique le remplace ?

*La République.*



*Le livret du jeune visiteur secondaire a été conçu en 2016 par le Service éducatif des Archives départementales des Landes en collaboration avec le conseiller pédagogique départemental “Arts, Culture et Citoyenneté” de la Direction des services départementaux de l’Éducation nationale des Landes.*



## **Les ARCHIVES**

sont l’ensemble des documents quels que soient :

leur date  
leur forme  
leur support

produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l’exercice de son activité.

## **Les quatre MISSIONS D’UN SERVICE D’ARCHIVES**

collecter  
classer  
conserver  
communiquer

### **Accueil du public :**

25 place du 6<sup>e</sup>-RPIMa  
Mont-de-Marsan

### **Adresse postale :**

Hôtel du Département - 23 rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : 05 58 85 75 20 - Fax : 05 58 06 42 58

Mél : archives@landes.fr

archives.landes.fr